

## Carême

Dans son message de Carême, le Pape invite à une réflexion et à un engagement à propos de la justice.

On lira ce message dense et percutant.

En le lisant, je me suis rappelé le compte-rendu d'une réunion du 12 janvier du vicariat solidarité du diocèse sur la justice. Si mes souvenirs sont bons, ce compte-rendu abordait la notion de justice que pouvaient avoir de jeunes détenus de Fleury-Mérogis.

Pour eux, la justice n'a pas trait au bien ou au mal mais évoque la police, les gendarmes et le tribunal. Ce qu'ils ont fait est secondaire pour parler de justice. Le vrai problème, pour eux, est qu'ils se sont fait prendre. L'évolution de leur pensée peut venir d'une rencontre : un éducateur, un juge, un gendarme peut infléchir, voire modifier leur parcours.

Car ce qui est premier pour eux, c'est le sentiment.

Quand il n'y a plus d'argent dans la famille, pourquoi jugerait-on injuste ou mauvais de vendre de la drogue ? Quand il y a des sollicitations et qu'il apparaît normal de posséder (un portable, une voiture), comment vivre sinon en choisissant entre le cambriolage et la drogue ?

Il faut dire que ce qui nous semble être le monde normal n'est pas forcément « lisible », « compréhensible » : quelle différence entre un jeune de 13 ans et quelques jours et un jeune de 13 ans moins quelques jours ? Dans un cas, il est délinquant, dans l'autre c'est un enfant en danger ! Pourquoi peut-on mentir à son compagnon...pour cacher son adultère et pas dans le reste de sa vie ?

Le compte-rendu était beaucoup plus long.

Comment parler de justice sans essayer d'être juste et de rendre justes ceux qui nous entourent ? Dieu est un juste juge, non pas parce qu'il punit, mais parce qu'il rend juste.

Rendre juste ? Il ne s'agit pas d'être laxiste, ni même de refuser – quand cela s'impose – une juste punition. Il s'agit de ne pas juger. De ne pas juger en fonction des responsabilités – ou de l'absence de responsabilité –, de la couleur de peau, de l'âge, de la capacité de présenter son dossier, de l'opinion publique, de l'opinion des puissants, des avantages qu'on peut tirer de ce que l'on dit... Ne pas juger, sauf pour essayer de trouver le meilleur de l'autre et lui permettre de le développer.

Non seulement ne pas juger...mais travailler à permettre à chacun de participer au bien de toute la société.

Refuser une justice distributive qui forcément crée des pauvres et des exclus, pour une contributive qui cherche à ce que chacun trouve sa place.

Nous n'aurons pas trop du Carême pour, contemplant le Christ, devenir justes comme lui.

**P.S.** : Permettez-moi de vous rappeler que, selon la tradition de l'Eglise, les chrétiens sont invités au jeûne les mercredi des Cendres et vendredi Saint et à l'abstinence (de viande) les vendredis de Carême.

+ M. Dubost  
Evêque d'Evry-Corbeil-Essonne  
Le 15 février 2010